

AVIS de MARCHE

2026_009

Construction d'un atelier mécanique à Maripasoula

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,

97354 Rémire-Montjoly

Téléphone : 0594 29 12 52 Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Le marché est un marché de travaux.

La procédure utilisée est celle du marché à procédure adaptée – articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du Code de la commande publique)

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

La présente consultation a pour objet la construction d'un atelier mécanique à Maripasoula.

Les caractéristiques sont détaillées dans le présent CCP.

Lieu d'exécution : **Guyane française.**

4. Décomposition de la prestation

Le marché est alloté de la manière suivante :

Lot 1 : Fondations, couverture, charpente, menuiseries

Lot 2 : VRD

Lot 3 : Plomberie, Electricité

5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

Valeur principale : 45000000 Travaux de construction



6. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées. Les offres devront cependant respecter les spécifications techniques définies au CCTP.

7. Durée du marché

La durée d'exécution du marché est de 45 semaines dont 10 semaines de préparation.

8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AdvancedSearch&AllCons&id=3053304&orgAcronyme=d4t>

12. Date limite de réception des offres

Mercredi 14 Septembre 2026 à 12h heure de la Guyane

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 180 jours.

14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/>